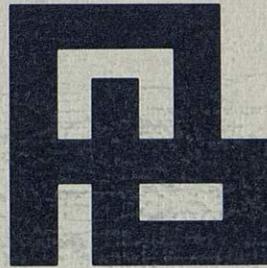


1983  
—

**BNP PARIBAS**  
S.A.  
Archives Historiques



**BANQUE PARIBAS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**17 MAI 1984**



# BANQUE PARIBAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F 1 000 000 000

SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2è

R.C.S. PARIS B 662 047 885 L.B.F. N° 24

## RAPPORT D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous rendre compte de son activité de votre société au cours de l'année 1983 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

## L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

Dans le monde, l'activité bancaire continue d'être marquée par la compétition de nombreuses collectivités bancaires. Cette situation, qui se traduit par une certaine instabilité des marchés financiers, a conduit les banques à développer de nouvelles formes de coopération internationale. Le Conseil d'Administration de votre société a suivi ces évolutions et a pris des mesures destinées à améliorer la performance de votre société dans ce secteur.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

17 MAI 1984

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Jean-Yves HABERER  
*Président Directeur Général*
- M. Pierre BENARD
- M. Louis CHAURIS
- M. David DAUTRESME
- M. Louis DENY
- M. Benoît JOLIVET
- M. Jacques MARCHANDISE
- M. François MORIN
- M. Roland MORIN
- M. Christian PIERRUGUES
- M. Philippe RAILLARD
- Lord ROLL of IPSDEN
- M. Gilbert TRIGANO
- M. Philippe VAN GREVELINGE
- M. Alain de WULF  
*Administrateurs*

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Castel Jacquet et Associés  
de Bois, Diéterlé et Associés (BDA)



BAIQUÉ PARIBAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE F 1 000 000 000

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2<sup>e</sup>

R.C.S. PARIS 5 881 042 881 - I.S.R. 14 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LE 17 MAI 1984

Assemblée Générale Ordinaire

Assemblée Générale Ordinaire

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous adresser ce rapport sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1983. Ce rapport est accompagné des comptes de l'exercice et du bilan au 31 décembre 1983. Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en vertu de la loi n° 10 du 15 mai 1981 relative à la simplification des procédures administratives et fiscales.

Les banques ont maintenu l'effort de productivité qu'elles déployaient depuis plusieurs années ; déterminant avec plus de précision le prix de revient de leurs opérations ; elles ont sélectionné leurs opérations les plus rentables et ont développé leur portefeuille tout en continuant à développer l'automatisation de leurs tâches et les services nouveaux offerts à la clientèle.

### ACTIVITÉS BANCAIRES EN FRANCE

Dans ce contexte, Paribas a poursuivi le développement de ses activités et en 1983 a vu se maintenir deux rendements moyens déjà constatés en 1982. L'activité de crédit a été particulièrement dynamique et le bilan a augmenté de 10,5 milliards de francs au 31 décembre 1983 par rapport à fin 1982. Les dépôts ont progressé de 11,2 milliards de francs au 31 décembre 1983 par rapport à fin 1982. Les opérations de crédit ont été particulièrement dynamiques et le bilan a augmenté de 10,5 milliards de francs au 31 décembre 1983 par rapport à fin 1982.

Les emplois totaux (France et dérivés) toutes natures de crédits sont passés de 28,8 milliards de francs au 31 décembre 1982 à 39,8 milliards de francs au 31 décembre 1983. Cette progression s'est faite dans un contexte de hausse continue du dollar et de la menace d'une crise financière attestée par le réajustement des dettes extérieures de nombreux pays en voie de développement.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous adresser ce rapport sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1983. Ce rapport est accompagné des comptes de l'exercice et du bilan au 31 décembre 1983. Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en vertu de la loi n° 10 du 15 mai 1981 relative à la simplification des procédures administratives et fiscales.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous adresser ce rapport sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1983. Ce rapport est accompagné des comptes de l'exercice et du bilan au 31 décembre 1983. Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en vertu de la loi n° 10 du 15 mai 1981 relative à la simplification des procédures administratives et fiscales.

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'année 1983 et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

### L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

Dans le monde, 1983 a été une année d'incertitude, marquée par la persistance de déséquilibres consécutifs au deuxième choc pétrolier, par la hausse continue du dollar et la menace d'une crise financière attestée par le réajustement des dettes extérieures de nombreux pays en voie de développement. Certes, on a pu, dans le même temps, constater une nette détente des prix sur le marché pétrolier, le redressement de l'économie de plusieurs pays industrialisés qui ont connu, avec la diminution spectaculaire de leur taux d'inflation, la reprise des investissements industriels et de la consommation ainsi que la stabilisation, et même la régression du chômage.

En France, les Pouvoirs Publics ont été amenés dès la fin du 1er trimestre à accompagner le réajustement monétaire d'un plan de rigueur, dont les objectifs essentiels étaient de réduire de moitié le déficit de la balance commerciale, de contenir le déficit budgétaire et de ramener le taux de l'inflation à 8 %.

L'action menée par la Banque de France sur le marché monétaire et la tenue du franc français au sein du Système Monétaire Européen ont été largement influencées par la hausse continue du dollar. Coté à Paris F 6,73 le 30 décembre 1982, celui-ci valait F 8,46 le 16 décembre 1983 ; en moyenne la devise américaine a ainsi coté F 7,62 en 1983 contre F 6,57 en 1982 et F 5,43 en 1981.

Dès les premiers mois de l'exercice, cette évolution ainsi que le déséquilibre entre monnaies fortes et monnaies faibles, découlant notamment du différentiel d'inflation entre les pays concernés, a entraîné des tensions au sein du Système Monétaire Européen, qui ont débouché le 21 mars sur un réajustement des parités, au profit principalement du deutsche mark et du florin et au détriment de la lire italienne et du franc français.

Après cet aménagement et jusqu'à la fin de l'année, les marchés des changes ont connu une certaine stabilité et le franc français est resté à l'abri de nouvelles pressions : demeurant ferme vis-à-vis du deutsche mark grâce à la poussée du dollar, il a été par ailleurs conforté par le plan de rigueur gouvernemental et la levée d'un emprunt communautaire de 4 milliards d'ECU qui dissipait les craintes concernant la sortie de la devise nationale du SME.

Renonçant à relever brutalement les taux internes pour défendre la valeur externe du franc pendant la période de spéculation, la Banque de France a préféré intervenir sur le marché de l'eurofranc, attitude perçue comme une preuve de la volonté de l'Institut d'Emission de favoriser l'abaissement des taux à des niveaux plus compatibles avec celui de l'inflation. La moyenne du taux au jour le jour sur le marché monétaire s'est établie à 12,53 %, contre 14,86 % en 1982.

Pour freiner les tendances inflationnistes, les Pouvoirs Publics ont continué à financer le déficit budgétaire en faisant appel, pour une part importante, à l'épargne à long terme ; les contraintes du régime d'encadrement du crédit ont été durcies.

Pendant les six premiers mois de l'exercice, les banques ont dû observer des normes de progression mensuelles de leurs encours plus sévères que celles fixées en 1982, tant pour les crédits domestiques que pour les crédits à l'exportation. A partir du 1er juillet, les Autorités Monétaires désirant, dans le prolongement des mesures de rigueur adoptées antérieurement, ramener à 9 % l'objectif de croissance maximum de la masse monétaire, initialement fixé à 10 % ont resserré encore les normes de progression des crédits domestiques, assoupli en revanche celles des crédits à l'exportation, le freinage de la progression des crédits à la consommation étant en outre recherché par la réduction des normes applicables aux établissements spécialisés dans le financement des ventes à crédit. Par ailleurs la prise en compte des emprunts obligataires des banques permettant l'octroi de crédits hors encadrement a été limitée à 90 % de leur montant.

Les contraintes de l'encadrement du crédit ont été réelles au cours du 1er trimestre. Elles ont été nettement moins ressenties ensuite du fait du ralentissement persistant de la demande de crédit émanant des entreprises qui, à des degrés divers, ont eu tendance à réduire leurs stocks, à limiter leurs investissements et à faire davantage appel au marché financier.

Un certain nombre d'Établissements ont même retrouvé une relative aisance dans la distribution de leurs concours dans la mesure où, profitant de l'effet désencadrant reconnu par la réglementation au recours à l'épargne, ils ont renforcé leurs capitaux permanents. La Banque Paribas, pour sa part, a procédé en mai à l'émission d'un emprunt obligataire de F 900 millions et a augmenté en juin son capital de F 900 millions à F 1 milliard.

Les conditions d'exploitation des banques ont continué d'être alourdies pendant toute la durée de l'exercice, mais à un degré moindre que l'année précédente, par l'écart négatif maintenu entre le taux de base bancaire -fixé à 12,75 % depuis le 4 novembre 1982 puis stabilisé à 12,25 % à compter du 11 janvier 1983- le taux de refinancement sur le marché monétaire.

Cet écart, voisin de 0,45 % en moyenne au cours du 1er trimestre, s'est ensuite amenuisé sensiblement pour revenir à 0,25 % au cours des six mois suivants et à 0,08 % au dernier trimestre. En outre, les banques ont bénéficié de la réduction, décidée par les Autorités Monétaires dès janvier 1983, du taux des réserves ordinaires ramené de 4,25 % à 2,50 % pour les exigibilités à vue et de 0,50 % à 0,25 % pour les comptes sur livrets et autres exigibilités.

Les marges de la profession ont été en revanche affectées par le renchérissement du coût des ressources provenant de la collecte des dépôts à terme, par le recours accru au marché obligataire et par le développement des financements spéciaux à conditions privilégiées consentis aux sociétés procédant à des investissements jugés prioritaires par les Pouvoirs Publics. Surtout, la contribution des banques au soutien de secteurs industriels vulnérables et à la promotion des exportations les a conduites, en raison des difficultés économiques accentuées de l'environnement national et international, à renforcer la couverture de leurs engagements les plus risqués.

Les banques ont maintenu l'effort de productivité qu'elles déploient depuis plusieurs années : déterminant avec plus de précision le prix de revient de leurs interventions, elles ont sélectionné leurs opérations en fonction de critères plus sévères de rentabilité tout en continuant à développer l'automatisation de leurs traitements et les services nouveaux offerts à la clientèle.

## ACTIVITES BANCAIRES EN FRANCE

Dans ce contexte, Paribas a poursuivi le développement de ses activités et 1983 a vu se maintenir deux tendances majeures déjà constatées en 1982, à savoir la croissance de l'épargne financière au détriment des dépôts à terme et l'augmentation rapide des opérations en devises.

Les dépôts de la clientèle s'établissaient à F 16,2 milliards fin 1983 contre F 14,6 milliards fin 1982. Les dépôts en francs ont très légèrement régressé de F 11,7 milliards à F 11,6 milliards tandis que la contrevaletur en francs des dépôts en devises a progressé de F 2,9 milliards à F 4,6 milliards. En ce qui concerne les ressources en francs, les dépôts à vue ont progressé de F 6,2 milliards à F 7,3 milliards. En revanche, les dépôts à terme ont régressé de F 5,5 milliards à F 4,2 milliards ; cette évolution trouve pour l'essentiel son origine dans le développement des produits de placement à caractère financier, favorisé par le bon comportement des marchés financiers en 1983.

Les emplois totaux (francs et devises), toutes natures de crédits confondus, sont passés de F 45,9 milliards à F 59,8 milliards (+ 30 %). Cette progression globale de F 13,9 milliards se décompose en 6,4 milliards pour la partie en francs (+ 20 %) et 7,5 milliards pour la partie en devises (+ 53 %) dont le développement particulièrement marqué est à signaler, après une hausse déjà très importante en 1982. Le développement de nos emplois a suivi à peu près le même rythme pour les différentes catégories de concours.

Le niveau des engagements par signature a peu varié par rapport à 1982, la légère augmentation des cautions étant compensée par une légère baisse des crédits documentaires.

L'activité du réseau d'agences a continué à se développer. Les emplois sont ainsi passés de F 6 milliards à F 7,3 milliards environ, reflétant en cela une intervention croissante dans le secteur des moyennes entreprises ; si les dépôts ont très légèrement régressé de F 7,5 milliards à F 7,3 milliards, en raison de la diminution des dépôts à terme, le volume des titres conservés pour compte de la clientèle a fortement augmenté.

Le développement du réseau s'est poursuivi, puisqu'après l'ouverture fin 1982 des Agences de Cagnes-sur-Mer et Juan-les-Pins, quatre nouvelles Agences ont été ouvertes en 1983 à Annecy, Amiens, Clermont-Ferrand et Limoges. Le réseau comptait ainsi à fin 1983 58 implantations, dont 16 à Paris et Neuilly et 42 en Province et dans la Principauté de Monaco. Pour 1984, de nouvelles ouvertures ont déjà été réalisées (Angoulême) ou sont prévues.

## ACTIVITES DE COMMERCE EXTERIEUR

L'année 1983 a été marquée, à l'échelle mondiale, par une forte diminution des commandes de grands équipements industriels. Il s'agit d'un domaine dans lequel la France est restée active, malgré la crise, et a réussi à conserver une part significative de marché. Mais au cours de l'année écoulée, l'enregistrement des contrats a représenté un montant en diminution de 40 % sur l'exercice précédent.

Deux facteurs peuvent être mis en avant à l'appui de cette évolution. C'est tout d'abord le fort ralentissement des investissements des pays en voie de développement, lesquels constituent des débouchés très importants pour l'industrie française. Mais il faut aussi tenir compte de la moindre compétitivité des crédits français à l'exportation. Ceci résulte, d'une part, de l'obligation de les consentir désormais en devises pour de nombreux pays, mais provient surtout, pour ceux qui restent libellés en francs, de la hausse sensible des taux décidée fin 1981 par les principaux pays exportateurs réunis au sein du "Consensus" ainsi que, dans une moindre mesure, de l'élévation des primes d'assurance crédit. Cette évolution a contribué à rendre moins attractives les offres de l'industrie française de biens d'équipements, même dans les secteurs où elle dispose de bonnes références techniques, du fait que les grands programmes d'équipements des pays en voie d'industrialisation font généralement appel à ces procédures de crédit.

Ce renchérissement des crédits n'a commencé à produire ses effets qu'en 1983, après le fort développement des accords de prêt, qui avait, en 1982, précédé l'application effective des nouveaux taux. De ce fait, le stock des affaires antérieurement conclues, dont les crédits continuent d'entrer en utilisation, a fait croire l'encours global des crédits acheteurs de 20 % environ au cours de l'exercice écoulé. A la suite de cette forte augmentation, qui confirme le rôle significatif que joue la Banque dans le soutien

de la grande exportation française, les encours globaux de crédits à l'exportation en francs dépassent maintenant 18 milliards de francs, représentant 40 % du montant total des crédits en francs accordés par la Banque. Cette situation, caractéristique de la Banque Paribas comparée à ses grands confrères, est évidemment la conséquence des limitations de l'encadrement du crédit, plus sévères pour le marché intérieur que pour l'exportation.

Parmi les principaux contrats emportés par l'industrie française à l'étranger et dont le schéma de financement a été mis en oeuvre par la Banque, on peut mentionner :

### . En Afrique

-le rôle actif joué par la Banque dans la négociation et la signature d'un ensemble de crédits de F 15 milliards au titre de l'accord franco-algérien de coopération, schéma dans lequel s'inscrit un crédit acheteur de F 800 millions destiné à financer la construction par Fougerolle de 4.000 logements à la Wilaya de Guelma.

-L'octroi d'un crédit de F 150 millions pour la construction par la Société Générale d'Entreprise d'une Ecole Polytechnique au Gabon.

### . En Amérique Latine

-la mise sur pied de financements de US\$ 80 millions au Brésil et de US\$ 17 millions au Mexique pour permettre la conclusion de contrats importants conclus par la CGEE-Alstom et Fives Cail-Babcock, sans que ces opérations nouvelles —utilisant des facilités de crédit prévues par les accords de restructuration de la dette extérieure de ces pays— accroissent de façon sensible, au-delà des engagements résultant de ces accords, les encours financiers de la Banque sur ces pays.

### . Au Moyen-Orient

-L'organisation de huit crédits-acheteurs pour un total de US\$ 200 millions, en application des accords franco-irakiens, destinés à refinancer les contrats conclus par les Sociétés Thomson-CSF, OTH, Fives Cail-Babcock et Tracoba.

### . En Asie

-La signature du crédit finançant la part française de F 1 milliard, d'Alstom-Atlantique dans la construction de la centrale de PAKA en Malaisie, effectuée en commun avec des sociétés japonaises.

-L'organisation des crédits liés à la fourniture par la CGA/Alcatel de F 140 millions de péages automatiques pour le Métro de Pusan en Corée du Sud.

## En Europe de l'Est

- La participation de la Banque aux concours prévus par les accords gouvernementaux passés entre la France, la Hongrie, la RDA et la Yougoslavie.

Au cours de l'exercice, divers compléments ont été apportés à l'organisation interne pour permettre à la Banque de mieux répondre à certaines demandes de mise en oeuvre d'opérations complexes.

En effet, la Banque a accru ses moyens de développer les techniques particulières de l'ingénierie financière concernant les financements sans recours et correspondant soit à des réalisations industrielles (du type project finance), soit à la prise de risques miniers. Dans ce cadre, la Banque a :

- organisé un schéma financier de FF 250 millions de crédits et garanties pour la réalisation de l'Hôtel Sheraton de Mascate ;
- pris une part active au montage des crédits exportation français et prêts financiers associés, s'élevant à 400 millions de dollars environ, mis en place pour financer la construction, par un consortium franco-espagnol, d'un laminoir à froid en Indonésie.

Par ailleurs, afin de renforcer la pénétration de nos ventes de biens industriels à l'étranger, la Banque a développé un secteur d'ingénierie des compensations.

Enfin, pour appuyer la pénétration commerciale française à l'étranger, la Banque a ouvert des Bureaux de représentation à Kuala Lumpur et en République Populaire de Chine à Shanghai et Canton.

## ACTIVITES FINANCIERES

Le volume record des émissions et la croissance sans précédent de l'indice général CAC de la Bourse de Paris ont contribué à faire de l'année 1983 une année exceptionnelle pour le marché financier français. Le montant global des émissions de valeurs mobilières a atteint F 205 milliards, contre F 157 milliards en 1982. Cette forte progression a résulté tant de la poursuite de la croissance des émissions obligataires que d'un fort volume d'augmentations de capital (F 9 milliards en 1983) facilitées par des dispositions techniques favorables.

La capitalisation boursière totale de la Bourse de Paris a atteint en fin d'année F 1.300 milliards dont F 318 milliards pour les valeurs à revenus variables (24,5 %) et F 982 milliards pour les valeurs à revenus fixes (75,5 %). Le montant total des transactions a atteint un nouveau record avec F 317 milliards (F 217 milliards en 1982), dont 70 % pour les obligations, qui conservent leur part prépondérante dans les échanges.

## LE MARCHE OBLIGATAIRE

Dans un contexte caractérisé par une lente et régulière baisse des taux -le taux nominal des emprunts du Secteur Public est revenu de 15,70 % à 14 %-, l'expansion du marché obligataire français s'est poursuivie en 1983, favorisée par l'apparition de formules nouvelles et par le maintien d'un certain nombre de facteurs techniques attractifs :

- L'année 1983 a vu les premières émissions de titres participatifs (5 opérations pour F 4,05 milliards au total) et d'obligations à bons de souscription d'actions qui ont été très bien accueillies.

D'autres modalités nouvelles (emprunts à taux révisable annuellement, obligations prorogables au gré du porteur, émissions à paiement différé, émissions à taux fixe échangeable contre un taux variable pour les emprunts d'Etat) ont élargi avec succès la palette des formules offertes aux diverses catégories de souscripteurs.

- Par ailleurs, le maintien du régime fiscal favorable pour les personnes physiques a contribué à drainer l'épargne liquide vers le marché des obligations. En outre, la baisse des taux et le développement considérable des instruments de gestion à court terme, SICAV et Fonds Communs de Placement, ont attiré de nombreuses entreprises qui ont vu dans le marché obligataire un placement attractif pour une part de leurs excédents de trésorerie.

Ces divers éléments favorables ainsi qu'un fort volume de remboursements et de coupons d'emprunts anciens (F 145 milliards) ont permis un nouvel accroissement du volume d'émissions qui a atteint le niveau record de F 196 milliards en augmentation de 28 % par rapport à 1982. Sur ce total, la part de l'Etat est demeurée inchangée (26 %). Elle s'est accrue pour les collectivités locales, les organismes de financement spécialisés (Crédit Foncier de France, Crédit National, etc.) et les entreprises industrielles, ces dernières ayant collecté F 12,4 milliards contre F 8,8 milliards en 1982. En revanche, les emprunts émis par les banques et les établissements financiers ont été moins importants en valeur relative (26,5 % au lieu de 31,9 %) en raison de la baisse de la demande de crédits.

La Banque Paribas a dirigé ou codirigé 48 émissions et participé à la quasi-totalité des emprunts émis avec le concours des banques. Elle a notamment été l'initiatrice de la première émission à paiements échelonnés réalisée par la Caisse Centrale de Coopération Economique.

## LE MARCHE DES ACTIONS

1983 aura été une des années les plus spectaculaires de la Bourse de Paris, la progression de l'indice CAC s'établissant en effet à 56,4 %. Dès le début de l'année, le marché s'est mis au diapason des principales places financières internationales : il a entamé un mouvement de hausse qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année, entrecoupé seulement par quelques brèves phases de consolidation.

Les raisons de cette hausse ont été principalement techniques : les liquidités étaient importantes et se sont concentrées sur un choix de titres limité. De plus, la transformation des "Monory" en "CEA" a incité les particuliers à poursuivre leurs investissements. En outre, les investisseurs étrangers sont revenus sur le marché, attirés par les taux de capitalisation modérés de nombreuses valeurs de qualité. Sur le plan économique, les mesures gouvernementales visant à la restauration progressive des grands équilibres au prix d'une décélération modérée de l'activité ont été bien accueillies par la communauté financière.

L'année 1983 a par ailleurs vu l'apparition sur le marché de nouveaux produits : les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement. Enfin, le Second Marché, créé pour accueillir des valeurs de petite ou moyenne importance, a connu un départ prometteur.

Dans ce très bon contexte, compte tenu également d'avantages techniques importants (déductibilité des dividendes versés aux actions nouvelles, non-limitation de la croissance des dividendes versés) et de l'apparition de nouvelles catégories de titres, le volume des augmentations de capital a effectué un bond en avant spectaculaire, atteignant F 9 milliards contre F 2,8 milliards en 1982. De nombreuses opérations ont atteint un montant important, les émetteurs bénéficiant de l'excellent comportement du marché.

La Banque Paribas a participé pour sa part à 29 augmentations de capital et en a dirigé ou codirigé 11, dont notamment BSN et Darty. Elle a également centralisé l'émission d'obligations convertibles à sorties optionnelles de Michelin (F 800 millions), la plus importante réalisée sur le marché français. La Banque Paribas a également été présente sur le Second Marché ayant notamment dirigé la première introduction sur ce marché, pour Genty Cathiard.

## GESTION D'ACTIFS POUR COMPTE DE TIERS

La Banque a activement poursuivi ses activités de gestion d'actifs pour compte de tiers.

Les actifs gérés par la Direction Financière, seule ou en association avec d'autres établissements, à la fin 1983, en SICAV, Sociétés de Portefeuille et Fonds Communs Français ou Luxembourgeois, représentaient un montant de plus de 7.000 millions de francs. Parmi les SICAV de placement à court terme, il convient de mentionner la création en juillet 1983 de PUBLICCOURT dont l'actif net s'élevait à 600 millions de francs en fin d'année. Par ailleurs, le succès de VALREAL ne s'est pas démenti ; son actif net a continué à croître régulièrement pour dépasser 2.000 millions de francs au 31 décembre dernier.

S'agissant de la Direction de la Gestion Privée, le montant des capitaux gérés pour le compte de sa clientèle -personnes physiques, mais également personnes morales et notamment les organismes à but non lucratif- a enregistré en 1983 une très forte progression, sous le double effet de la valorisation des actifs et des apports nets de capitaux. Les principaux éléments qui contribuent à ce développement sont les suivants :

En ce qui concerne les fonds d'investissement en valeurs mobilières (SICAV et Fonds Communs de Placement), dont l'actif s'élevait, hors Valréal, à F 6.200 millions fin 1983, cette progression est due aux très bonnes performances enregistrées par les deux SICAV diversifiées Paribas Gestion et Sofrinvest, à la création de huit nouveaux Fonds Communs de Placement à vocation spécialisée (valeurs américaines, valeurs technologiques, valeurs asiatiques, obligations internationales) et de six Fonds diversifiés, ainsi qu'au succès rencontré par les SICAV ayant pour objet le placement des sommes disponibles à court terme, dont la capitalisation s'élevait en fin d'exercice à F 3.700 millions, Valréal compris.

L'importance de l'actif de la SICAV Epargne-Association -créée fin 1982 (environ 1 milliard) témoigne de l'effort réalisé en faveur des organismes à but non lucratif (la Banque Paribas ayant été le premier Etablissement à apporter véritablement son concours au secteur associatif). Cet effort a été poursuivi en 1983, par la création notamment d'une SICAV diversifiée, Gestion Associations, qui avait recueilli, en l'espace de six mois, plus de F 250 millions de capitaux.

Dans le domaine des Sociétés Civiles de Placements Immobiliers, le Groupe Valeur Pierre (créé à l'initiative de la Banque Paribas et du Crédit du Nord) s'est maintenu au premier rang des groupes de SCPI en France, avec un actif total de près de F 2 milliards réparti entre plus de 13.500 associés. Valeur Pierre 6, seule Société encore ouverte au public, a procédé, en 1983, à deux augmentations de capital portant globalement sur F 190 millions, l'une en février, l'autre en novembre (non clôturée au 31 décembre). A l'heure actuelle, les six Sociétés Valeur Pierre gèrent un patrimoine de 92 immeubles à usage industriel et commercial, loué à 256 locataires.

Il faut enfin noter la progression du volume des valeurs mobilières gérées par Télébanque, service de banque à distance de la Banque Paribas. Le montant correspondant est en effet passé de 730 millions de francs à 1.100 millions de francs entre le 31 décembre 1982 et le 30 décembre 1983.

## OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Les taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis ont continué pendant les cinq premiers mois de l'année leur mouvement à la baisse commencé l'année précédente. Ils ont ensuite brutalement monté puis, à partir du mois de septembre, sont restés pratiquement stables. Les taux à moyen et long terme les ont suivis et les emprunts internationaux qui se plaçaient aisément au début de l'année ont connu des conditions plus difficiles ensuite. Leur volume a néanmoins atteint un nouveau niveau record de \$ 42,8 milliards, légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Dans ce total, les émissions en dollars comptent pour 76,7 %, dont 36,5 % à taux fixe, 29,1 % à taux flottant et 11,1 % en convertibles. Les autres monnaies utilisées ont été essentiellement le deutsche mark (9,4 %), la livre (4,5 %) et l'unité de compte européenne (4,1 %).

La Banque a maintenu et même accru sa position en participant à la direction de 35 % des émissions.

Quant aux crédits en dollars, le marché s'est fortement contracté, à la fois parce que les banques ne cherchent plus à prêter aux pays en voie de développement qui pour la plupart négocient le rééchelonnement de leur dette, et parce que les pays industriels, touchés par la crise économique, n'ont pas été demandeurs de prêts. D'environ \$ 160 milliards l'année précédente, le total des crédits signés est tombé à à peine plus de \$ 100 milliards.

## IMPLANTATIONS A L'ETRANGER

### . Europe

Les succursales de la Banque en Europe ont réalisé dans leur ensemble d'excellents résultats en 1983, à l'exception des succursales grecques qui ont souffert d'un environnement défavorable auquel se sont ajoutés les effets de la crise que traversent, dans le monde entier, les sociétés d'armement maritime.

Les bénéficiaires de la Succursale de Londres ont été de nouveau en forte progression ; l'année 1983 a vu le développement des transactions garanties par l'ECDG ainsi qu'un rôle accru de la Succursale dans les opérations d'acceptations bancaires pour le compte de groupes étrangers, notamment français.

Les Succursales de Francfort, Düsseldorf et Stuttgart, qui ont fêté en 1983 le dixième anniversaire de la Banque en Allemagne, ont obtenu de remarquables résultats et ont encore renforcé leurs liens avec les groupes industriels allemands, notamment dans le montage de financements à l'exportation.

Le réseau italien s'est accru d'une Agence à Turin, opérationnelle depuis septembre 1983, tandis que la Succursale de Milan obtenait des résultats satisfaisants.

En dépit des difficultés de nombreuses sociétés espagnoles et des problèmes posés par les restructurations industrielles en cours dans ce pays, les Succursales de Madrid et de Barcelone ont terminé l'exercice dans une situation favorable.

Enfin, avec l'autorisation obtenue en 1983 d'ouvrir une Succursale à Copenhague qui débutera ses opérations durant le 1er semestre de 1984 et la création par Paribas International d'une Filiale à Dublin, Smurfit Paribas Bank, la Banque Paribas sera en 1984 la seule banque européenne implantée dans tous les pays du Marché Commun.

### . Moyen-Orient

Les incertitudes politiques liées aux conflits régionaux se sont prolongées en 1983. Leurs effets économiques, conjugués avec la baisse des recettes pétrolières, se sont traduits par une diminution de l'activité, variable selon les pays, diminution qui a touché en premier le secteur des travaux publics. Partout au Moyen-Orient, la politique des dirigeants a visé la réduction des déficits budgétaires et les projets de développement ont été étalés dans le temps.

En dépit de cette situation, nos Succursales du Moyen-Orient ont poursuivi leur développement et ont terminé l'exercice avec des résultats en hausse par rapport à l'année précédente - la situation variant d'une implantation à l'autre.

Les deux Succursales de Bahrein, malgré les retombées de la crise du Souk Al Manach à Koweït et la réduction du nombre de nouveaux grands projets en Arabie Saoudite, ont poursuivi leur développement grâce à une politique de démarchage plus active en Arabie Saoudite et une diversification plus grande de leur portefeuille saoudien.

Les retombées des conflits régionaux se sont fait sentir tout particulièrement à Dubai, en raison des liens commerciaux entre cet Emirat et l'Iran. Notre Succursale de Qatar est parvenue à consolider sa position dans un marché en régression.

A Abu Dhabi, notre Succursale a, comme les années précédentes, poursuivi son action au service des sociétés européennes et françaises en particulier. Notre Succursale de Mascate a connu une croissance supérieure à la moyenne dans le Golfe, ce qui lui a permis de dégager des résultats qui ont pratiquement doublé par rapport à ceux de l'exercice antérieur.

Enfin, au Caire, la rapide progression de l'activité permet d'envisager un avenir très prometteur et s'est traduite, d'ores et déjà, par un bénéfice substantiel. La Succursale a pris par ailleurs deux participations minoritaires dans des sociétés industrielles égyptiennes.

### . Asie - Pacifique

A Hong Kong, la crise de confiance politique qui a coïncidé avec la fin de la période fortement spéculative sur le marché immobilier a accentué le mouvement de baisse de ce dernier, affectant ainsi les résultats de notre Succursale. Cependant, les activités industrielles et commerciales, qui ont bénéficié de la reprise américaine, ont connu des résultats encourageants. Notre Merchant Bank, Paribas Asia, par la nature de ses produits et sa vocation régionale, a pu continuer à développer favorablement ses activités.

En septembre 1983, les principaux actionnaires de Sun Hung Kai ont décidé de fusionner Sun Hung Kai Bank et Sun Hung Kai Securities au sein d'un holding coté à la Bourse de Hong Kong (Sun Hung Kai & Co) et dont ces deux Etablissements sont désormais des Filiales à 100 %. Quelques mois plus tard, le climat créé par les incertitudes sur le sort de la Colonie amenait deux actionnaires, dont la Banque Paribas, à prendre 25,5 % chacun de Sun Hung Kai & Co.

Au Japon, tandis que l'activité de Banque commerciale se maintenait à un niveau satisfaisant, c'est sur les opérations financières internationales que nous avons obtenu les résultats les plus encourageants, profitant également des mesures d'ouverture qui font progressivement de Tokyo une des premières places financières dans le monde. Simultanément, l'activité de Banque industrielle s'est élargie par la création de Paribaven Japan, premier fonds de "venture capital" cogéré par une banque étrangère, et qui a été placé auprès d'investisseurs internationaux.

Après des années de rapide expansion, la Succursale de Séoul s'est attachée à améliorer la qualité de ses relations avec ses grands clients coréens ; ses résultats sont en hausse.

La récession des années passées avait sérieusement affecté le secteur privé taïwanais, conduisant notre Succursale de Taipei à une sélection rigoureuse de sa clientèle. La reprise de l'économie, qui a profité très rapidement de celle du marché américain, nous donne pour l'avenir des raisons d'optimisme.

Opérant en Indonésie, en Thaïlande et en Malaisie aussi bien que sur sa propre place, notre Succursale de Singapour continue à profiter d'un environnement globalement favorable. En particulier, elle développe très rapidement sa clientèle de négoce international. Pour compléter nos moyens d'action nous avons créé une Merchant Bank, Paribas South East Asia.

### . Amérique

Au Canada, dans un environnement économique peu favorable, l'activité de notre Filiale, la Banque Paribas du Canada, s'est poursuivie de façon satisfaisante. Le développement de l'activité des banques étrangères au Canada étant étroitement lié à l'importance de leurs fonds propres, la décision a été prise d'augmenter le capital de notre Filiale.

Aux Etats-Unis, le réseau s'est renforcé par l'ouverture d'une Succursale à Miami en avril et de deux Bureaux de Représentation : l'un à Denver en septembre, l'autre à Dallas en octobre 1983. Nous disposons donc aujourd'hui de cinq Succursales, d'une Filiale et de quatre Bureaux de Représentation.

La Banque a commencé en février 1983, par l'intermédiaire d'une Société financière, Filiale à 100 %, Paribas Finance Inc., un programme d'émission de "Papier Commercial" sur le marché américain, afin de diversifier ses sources de refinancement aux Etats-Unis. Ce programme a rencontré un succès certain auprès des investisseurs.

En vue de compléter les possibilités d'activité de notre Filiale, Paribas Bank International (Texas) Inc., et de notre Bureau de Représentation déjà existants, une "Finance Company" est en cours de création à Houston (Texas).

La Succursale de Miami a initié une activité de crédits domestiques et de gestion de comptes de clientèle privée. En revanche, la crise qui a frappé l'Amérique Latine ne lui a pas permis de développer ses activités internationales avec cette zone.

En Amérique Latine, l'année 1983 a été consacrée à la mise en place de nombreuses restructurations de dettes et de concours nouveaux pour la plupart des pays.

Dans cet environnement de récession, d'aggravation des tendances inflationnistes et de taux d'intérêts prévalant sur les marchés internationaux, la Succursale de Panama a contribué à ces différents "plans de sauvetage" mis en place par la communauté bancaire internationale en proportion de ses propres engagements sur la zone.

L'économie de l'Equateur n'a pas mieux résisté à la conjoncture environnante et à la récession mondiale. Dans ce contexte, le Banco Amazonas, dont Paribas détient 19,9 % du capital, a subi une stagnation de son activité et de ses résultats.

## ACTIVITES FINANCIERES INDUSTRIELLES

Les directions industrielles ont poursuivi la remise en ordre de certaines filiales à problèmes et procédé au redéploiement de leurs investissements vers des activités nouvelles.

Pour plusieurs sociétés, dans lesquelles le Groupe Paribas détient des intérêts, la conjoncture difficile a rendu nécessaires des mesures de réorganisation interne. Parmi celles-ci, on peut citer le Groupe de la Société Générale de Fonderie et la SCOA dont les restructurations financières ont été menées à bien en 1983, la Compagnie Française de l'Azote qui, dans le fil de la reprise des activités "engrais" du Groupe Rhône Poulenc, a modifié son actionariat ; la situation du Groupe Rochette Cenpa a nécessité, tant pour lui-même, que pour sa Filiale Cellulose du Rhône et d'Aquitaine, la mise en place de protocoles financiers additionnels. Le Groupe Metra Sema, en revanche, a confirmé son développement et ses résultats ainsi que, par exemple, le Groupe de Fives Lille et la Société Transnucléaire.

Des participations significatives ont par ailleurs été prises ou augmentées dans des Groupes ou Sociétés tels que : Nord-Est, Chiers Chatillon, la Société de Matériel Téléphonique H.P.F., la Société de Semi-Conducteurs franco-américaine Texet, cependant qu'Avenir Participation procédait de son côté à plusieurs investissements nouveaux. De la même manière le Groupe a poursuivi son action en matière d'investissements de capital-risque. A cet égard les fonds Paribaven se sont enrichis de la création nouvelle de Paribaven-Japan fonds de 20 millions de dollars levés auprès de divers investisseurs dont une des finalités est la recherche de transferts technologiques du Japon vers l'Europe.

Enfin les Directions Industrielles ont développé leurs activités de service qui se sont traduites par de nombreuses opérations nationales et internationales parmi lesquelles on peut citer le rapprochement entre les malteries Louis Dreyfus et la Compagnie Cargiel et le montage financier d'un important projet touristique en Nouvelle-Calédonie.

## ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Un Schéma Directeur d'organisation de la Banque a été préparé en 1983 et devrait être achevé dans les premiers mois de 1984. Il fixe le cadre dans lequel se développeront les projets d'organisation et d'informatisation de la Banque au cours des prochaines années.

Plusieurs grands projets, dont la réalisation portera sur plusieurs années, ont été poursuivis, comme le traitement des crédits-acheteurs en francs et en devises et la refonte des systèmes de conservation à la suite de la loi sur la dématérialisation des titres.

De nouveaux systèmes de traitement ont été mis en place, soit pour tenir compte de réformes réglementaires (marché unique de la Bourse, comptes d'Epargne Actions), soit pour améliorer le fonctionnement des services et la qualité des prestations à la clientèle (traitement des SICAV et Fonds Communs de Placement, LCR-Tiré, Cautions).

Le plan d'équipement en machines de traitement de texte et en télécopieurs rapides a été poursuivi. La politique de la Banque en matière de bureautique a fait l'objet d'études complémentaires à celles du Schéma Directeur d'Organisation et sera intégrée à celui-ci.

Les communications du réseau international s'orientent vers l'utilisation du réseau SWIFT, aussi bien pour les relations internes que pour les communications avec nos correspondants.

Un nouvel autocommutateur téléphonique, électronique, a été mis en place au Siège à la fin de l'année. Il est doté de nombreux nouveaux services et facilitera les relations internes ainsi que l'accès de la clientèle à ses correspondants commerciaux.

## LA BANQUE ET SON PERSONNEL

Les effectifs de la Banque Paribas en France sont passés de 3.466 personnes fin décembre 1982 à 3.587 fin décembre 1983 ; cette augmentation s'explique par le développement des activités de la Banque en France et à l'étranger, avec notamment l'ouverture de six nouvelles agences dans le réseau France.

Parmi les embauches réalisées en 1983, 71 personnes ont été recrutées dans le cadre des contrats de solidarité "pré-retraite démission" et "retraite progressive", qui avaient été signés à la fin 1982.

Durant la même période, les effectifs de la Banque à l'étranger sont passés de 1.135 à 1.203.

En matière d'aménagement des horaires, les formules mises en place en 1982 ont connu un nouveau développement :

-155 personnes travaillent désormais dans les différents régimes de temps partiel contre 125 à fin 1982.

-25 personnes ont opté pour le régime de travail à temps complet réparti sur 4 jours.

-Une dizaine d'agences ont adopté, soit un régime d'horaire variable quand l'effectif le permettait, soit un régime d'horaires individualisés.

La politique de négociation contractuelle a été poursuivie en 1983 :

-Un accord sur le droit d'expression des salariés a été signé dès février par les cinq organisations syndicales. Depuis lors, une centaine de groupes d'expression ont été constitués et se réunissent périodiquement.

-Un nouvel accord de participation aux fruits de l'expansion a été signé et transmis aux autorités compétentes pour homologation. L'intéressement dérogatoire qui résulte de cet accord tient compte des résultats de la Banque Paribas en France et à l'étranger alors que l'intéressement légal ne prend en compte que les résultats obtenus en France ; le nouvel accord est donc mieux adapté à la situation de la Banque Paribas.

-Un accord sur les oeuvres sociales, précédemment cogérées par le Comité et la Direction, en confie la gestion aux Comités d'Etablissement à partir du 1er janvier 1984. Cet accord met à la disposition des Comités un montant de dotation supérieur à celui prévu par l'ancien système.

-Par ailleurs, à la suite de discussions menées avec les représentants du personnel, le système des prêts accession à la propriété "résidence principale" a été amélioré.

En ce qui concerne l'effort de formation, la Banque Paribas a consacré F 20,5 millions à la formation, soit 3,5 % de sa masse salariale. En 1983, 2.447 personnes ont suivi des cours ou participé à des stages. Le nombre total des heures de formation est passé de 80.000 à 98.000 ; cette progression importante s'explique à la fois par une augmentation du nombre des stages proposés et par un allongement de la durée de certains stages.

Les dotations aux Comités pour les oeuvres sociales ont été de F 22 millions en 1983.

## COMPTES DE L'EXERCICE 1983

### - BILAN

Le total du bilan est de F 205.160.611.587,15 en progression de 36,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent F 149.963.466.476,26 ; sur ce total la part des Succursales à l'Etranger représente 41,4 % (contre 43,5 % en 1982) et celle des actifs en devises 71,9 % (contre 65,5 % en 1982).

### - ACTIF

Sous le poste "Banques, organismes et établissements financiers" sont regroupés les soldes débiteurs des opérations de trésorerie effectuées par la Banque avec des intermédiaires financiers ou d'autres banques françaises ou étrangères.

Le total des "Comptes ordinaires" et des "Prêts et comptes à terme" composant ce poste passe de F 42.151 millions à F 68.185 millions marquant une progression de 61,8 %, due pour l'essentiel à la croissance des opérations en devises réalisées tant en Métropole que dans nos Succursales à l'Etranger.

Les "Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme" qui représentent les valeurs nourries, prises en pension ou escomptées à d'autres banques ou entreprises habilitées à intervenir sur les marchés monétaires français et étrangers, figurent pour F 10.282 millions contre F 8.581 millions en 1982. La moitié de cette augmentation est constituée par des achats de Treasury Bills remis immédiatement en pension.

Le total des "Crédits à la clientèle" et des "Comptes débiteurs de la clientèle" ressort à F 103.869 millions contre F 84.498 millions en 1982, soit une progression de 22,9 %. Cette croissance résulte principalement du développement des crédits en devises consentis en Métropole dont le total passe de F 14.237 millions à F 22.347 millions, soit + 57 %. Les crédits des Succursales à l'Etranger atteignent F 44.322 millions contre F 38.517 millions en 1982, soit + 15 %.

Le poste "Titres de placement" passe de F 2.682 millions à F 7.926 millions. Au cours de l'exercice 1983, la Banque a accru son portefeuille d'obligations francs de F 292 millions et a procédé à des achats nets d'obligations et de Treasury Bonds en devises pour F 3.436 millions.

Pour les "Titres de participations et filiales", l'accroissement de F 964 millions à F 1.083 millions résulte notamment de souscriptions ou d'acquisitions d'actions OPFI-PARIBAS, SHK & Co, INTERVEN, PARIBAVEN JAPAN, PARIBAS SOUTH ASIA Ltd. Les principales cessions ou échanges de titres ont porté sur NEIMAN, SHK SECURITIES et BANK (échangées contre des actions SHK & Co), TRINIDAD MERCHANT BANK, SANTA FE, PARIBAVEN N.V., ...

Le poste "Prêts participatifs" passe de F 471 millions à F 514 millions en raison de la mise en place de nouveaux prêts à des entreprises françaises. Les "Immobilisations" figurent pour F 808 millions contre F 529 millions en 1982. Cette sensible augmentation a principalement pour origine l'acquisition d'un nouvel immeuble (et la cession de l'ancien) pour la Succursale de Londres en vue de l'extension de ses activités. Au cours de l'exercice, la Banque a également acquis plusieurs locaux pour son réseau d'agences métropolitaines et poursuivi ses efforts d'équipement en matériel de traitement de l'information.

Le montant des "Opérations de crédit bail" passe de F 79 millions à F 203 millions par suite du développement de cette activité par la Succursale de Londres.

### - PASSIF

Sous le poste "Banques, organismes et établissements financiers" sont enregistrés les soldes créditeurs des opérations de trésorerie dont la contre partie se retrouve principalement sous le poste d'actif ayant le même intitulé. Ce poste enregistre également le refinancement d'achats d'obligations ou de Treasury Bonds en devises figurant dans le portefeuille titres de placement. Le total des opérations de trésorerie s'élève à F 111.370 millions contre F 71.563 millions en 1982, soit une augmentation de 55,6 %.

Les "Ressources de clientèle" dont le total résulte du regroupement des rubriques "Comptes créditeurs de la clientèle", "Comptes d'Epargne à régime spécial", "Bons de Caisse" augmentent de F 10.080 millions, passant de F 32.561 millions à F 42.641 millions, soit + 30,9 %. Dans les Succursales à l'Etranger qui représentent 61,9 % du total des ressources clientèle, l'augmentation est de + 47,4 %.

A noter que sous le poste "Bons de Caisse", sont enregistrées les émissions de certificats de dépôts des Succursales à l'Etranger auprès d'entreprises ou de particuliers, pour un montant total de F 3.513 millions.

Dans les "Comptes de régularisation, provisions et divers" figurent, au titre des provisions, les provisions réglementées constituées en franchise d'impôt, les provisions pour pertes et charges ayant ou non supporté l'impôt et les provisions sur actifs en devises. Les provisions pour créances douteuses ou sur titres de placement ou participation sont passées en déduction des postes correspondants de l'actif.

Parmi les provisions pour pertes et charges figure, depuis cette année, une provision constituée pour faire face aux compléments de retraites à verser au Personnel de la Métropole et qui sont pris en charge par la Banque.

Au cours de l'exercice 1983, la Banque a émis un emprunt obligataire à taux fixe pour un montant de MF 700. Cette émission a permis de renforcer les capitaux permanents et d'améliorer les possibilités de crédit de la Banque.

Les postes "Réserves", "Capital" enregistrent les modifications résultant de l'augmentation de capital contre espèces réalisée en juin 1983 (1.000.000 actions de F 100 émises, jouissance 1er janvier 1983, à F 229,19, soit avec une prime d'émission de F 129,19). Le poste "Capital" a été ainsi augmenté de F 100 millions et le poste "Réserves" de F 129 millions.

## HORS BILAN

La forte croissance des postes de hors bilan, a pour origine le développement des opérations de financement du commerce international (ouvertures de crédits confirmés, cautions et avals en faveur de la clientèle, notamment).

## Compte de résultats

Pour l'établissement des comptes 1983, la Banque a procédé à une modification de la méthode de calcul du résultat des opérations de change à moyen et à long terme de façon à rapprocher la représentation comptable de ces opérations de leur résultat économique. Ce changement expliqué dans les "Notes annexes aux états financiers", vient augmenter le produit net bancaire d'environ MF 75.

Par ailleurs, les Succursales à l'Etranger ont comptabilisé cette année en produits d'exploitation des intérêts sur créances douteuses qui ont été provisionnés. De ce fait, le poste "Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises" s'est trouvé gonflé d'un montant égal à celui de ces intérêts comptabilisés (F 340 millions). Ce changement de présentation n'a pas d'incidence sur le résultat.

CREDIT

L'ensemble des "Produits d'exploitation bancaire" s'élève à F 21.218 millions contre F 18.080 millions en 1982, soit + 17,4 %. Cette progression doit s'apprécier en fonction des remarques ci-dessus. On notera également la forte augmentation des produits des opérations de trésorerie (+ 26 %) et des produits du portefeuille-titres (de F 435 millions à F 815 millions) à mettre en rapport pour ces derniers avec l'augmentation du portefeuille-titres de placements de la Banque.

On rappelle que depuis 1982 les revenus des obligations en portefeuille-titres sont égaux aux intérêts correspondant à la durée de détention effective de ces obligations, quelle que soit la date de détachement de leur coupon. Toutefois, pour l'exercice précédent, avaient été enregistrés également les coupons encaissés habituellement (F 136 millions) ce qui n'est plus le cas en 1983.

Sous le poste "Produits exceptionnels" figurent notamment les plus-values de cessions sur titres de participation et sur immobilisations ainsi que les produits sur exercices antérieurs. Le niveau de ce poste en 1983 s'explique par l'enregistrement de la plus-value de cession de l'ancien immeuble de la Succursale de Londres et par la reprise en résultats de la charge d'impôt différé au titre des coupons courus à recevoir enregistrés en 1982.

DEBIT

Les "Charges d'exploitation bancaire" s'élèvent à F 17.086 millions contre F 15.036 millions, soit une progression de + 13,6 %. On notera la stabilisation des charges sur opérations avec la clientèle notamment, résultant de la diminution de la masse des dépôts rémunérés, surtout en Métropole, conséquence du développement des produits de placement à caractère financier.

Le "Produit net bancaire" est pour 1983 de F 4.131 millions en augmentation de 35,7 % par rapport à 1982 (F 3.044 millions).

Les "Charges de Personnel" passent de F 1.050 millions à F 1.240 millions, soit + 18,1 %. Cette augmentation est à mettre en regard de la progression des effectifs tant en France que dans le Réseau des Succursales à l'Etranger.

Sous le poste "Impôts et taxes" figurent, comme en 1982, la taxe sur les frais généraux et la contribution exceptionnelle de solidarité à verser en 1984 au titre de 1983.

L'"excédent des provisions constituées sur les provisions reprises" comprend non seulement le solde net des dotations aux provisions pour créances douteuses et pour risques généraux mais aussi les dotations nettes aux provisions sur le portefeuille-titres de participation et de placement et, depuis cette année, la dotation à la provision pour les compléments de retraites

restant à la charge de la Banque. En dehors de l'incidence des modifications de présentation mentionnées en avant-propos, la forte augmentation de ce poste (de F 1.199 millions à F 1.698 millions) s'explique par les difficultés que connaissent certains secteurs de l'industrie française ou l'économie de quelques pays dans lesquels sont implantés nos Succursales à l'Etranger ainsi que par le souci d'une politique de gestion prudente face à des risques éventuels tant en France qu'à l'Etranger. La dotation aux provisions de l'exercice 1983 est comme en 1982 répartie environ pour moitié entre la Métropole et les Succursales à l'Etranger.

En "Charges exceptionnelles" sont enregistrées les moins-values sur cessions de titres de participation et filiales, les pertes sur créances diverses en France et à l'Etranger ainsi que les charges sur exercices antérieurs. En 1983, a été en particulier comptabilisée sous ce poste la charge du rattrapage de la provision pour congés payés afférente aux droits non exercés en 1983 mais acquis au cours de cette période. Par ailleurs, la transaction avec l'Administration des Douanes, mettant fin aux litiges concernant l'application de la Législation des Changes, a été intégralement prise en compte sous ce poste.

Sous le poste "Dotation aux provisions hors exploitation" figure en Métropole le montant de la provision pour participation à verser en 1984 au titre de 1983. Ce montant a été calculé selon les dispositions de l'Accord signé en octobre 1983 mais non encore homologué. Par ailleurs, figure également le montant de la dotation à une provision spéciale, figurant au passif, correspondant à la plus-value nette d'impôt sur le capital (et non réinvestie dans le nouvel immeuble) dégagée lors de la vente de l'ancien immeuble de la Succursale de Londres.

Sous le poste "Participation des salariés" est comptabilisé le montant versé aux salariés au cours de l'exercice (F 11,4 millions en 1983 contre F 28,1 millions en 1982).

Le poste "Impôt sur les sociétés" figurant au débit du compte de résultats comprend en Métropole l'impôt calculé sur le résultat net net fiscal à long terme de l'exercice, soit F 2 millions. Il n'a pas été constitué cette année de charge d'impôt différé à payer.

Les opérations en capital réalisées en Métropole et dans les Succursales à l'Etranger (cession de titres de participation et de placements - hors obligations - ou d'immobilisations détenus depuis plus de deux ans, mouvements des provisions sur titres de participation et de placements - hors obligations -) ont dégagé en 1983 un résultat comptable global négatif de F 19,1 millions. Celui-ci, conformément à la pratique du Groupe PARIBAS, a été compensé par une reprise d'égal montant sur la provision exceptionnelle constituée en 1978. Celle-ci est destinée à équilibrer le compte en capital de telle sorte que les opérations en capital n'aient aucune incidence sur le bénéfice de l'exercice.

Celui-ci ressort à F 175.582.524,80 en augmentation de 39,6 % par rapport à celui de l'exercice 1982 (F 125.732.403,42).

AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 1983 s'élève à F 175.582.524,80  
Compte tenu du report à nouveau de F 149.778.037,19

Le montant disponible est de F 325.360.561,99

Nous vous proposons de le répartir de la façon suivante :

- dotation à la réserve légale, portant celle-ci à 10 % du capital social F 10.000.000,00
- dotation à la réserve spéciale de plus-values à long terme du montant des plus-values ayant supporté l'impôt à 15 % F 11.378.237,58
- distribution aux actionnaires F 95.000.000,00
- dotation à la réserve facultative F 40.000.000,00
- solde reporté à nouveau F 168.982.324,41

TOTAL F 325.360.561,99

Si vous approuvez cette répartition, la somme versée aux actionnaires représente un dividende net de F 9,5 par action. Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (F 4,75 par action), le dividende global s'élèvera à F 14,25 par action.

Il est rappelé, conformément à la Loi, que le revenu global par action, au titre des trois derniers exercices, s'établirait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende net par action	Impôt déjà versé au Trésor
1980	5 000 000	100 000 000	F 24,-	F 16,-	F 8,-
	2 500 000 (1)		F 12,-	F 8,-	F 4,-
1981	7 500 000	127 000 000	F 25,50	F 17,-	F 8,50
1982	7 500 000	70 950 000	F 12,90	F 8,60	F 4,30
	1 500 000 (2)		F 6,45	F 4,30	F 2,15

(1) Actions créées jouissance 1er Juillet 1980

(2) Actions créées jouissance 1er Juillet 1982

Nous vous demandons de donner au Conseil d'administration l'autorisation, d'une part, d'émettre ou de garantir des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 5 milliards, d'autre part, d'émettre, de créer ou de garantir sur toutes places, des certificats de dépôts en toutes monnaies pour un montant maximum de F 10 milliards.

Nous tenons à remercier en votre nom l'ensemble du personnel de notre Banque qui par sa compétence et son dévouement a largement contribué au développement de nos activités.

**Le Conseil d'Administration.**

## RESOLUTIONS

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1983 tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de F 175.582.524,80.

Elle approuve notamment les dotations de F 11.378.237,58 à la réserve spéciale de plus-values à long terme et de F 10.000.000 à la réserve légale pour la porter à F 1.000.000.000.

L'assemblée générale approuve la proposition de distribution présentée par le Conseil d'administration. Elle décide d'affecter à

la réserve facultative un montant de F 40.000.000 et fixe pour cet exercice le dividende à F 9,50 par action de F 100 qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de F 4,75) correspond à un revenu global de F 14,25

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 mai 1984.

L'assemblée générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi:

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende distribué par action	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1980	5 000 000 2 500 000	100 000 000	F 24,- F 12,-	F 16,- F 8,-	F 8,- F 4,-
1981	7 500 000	127 500 000	F 25,50	F 17,-	F 8,50
1982	7 500 000 1 500 000	70 950 000	F 12,90 F 6,45	F 8,60 F 4,30	F 4,30 F 2,15

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, les autorisations données au Conseil d'administration le 26 mai 1983 d'émettre ou de garantir en toutes monnaies des emprunts sous toutes formes.

L'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 5.000.000.000.

En outre, l'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 5.000.000.000.

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'administration le 26 mai 1983 d'émettre et de créer des certificats de dépôts.

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à émettre et à créer, sur toute place où la réglementation le permet, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des certificats de dépôts en toutes monnaies pour un montant maximum de F 10.000.000.000.

En outre, l'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de certificats de dépôts en toutes monnaies pour un montant maximum de F 10.000.000.000.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, en application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966.

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 1983

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 Mai 1983, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1983.

Nous avons vérifié les comptes annuels de votre société pour cet exercice ainsi que la sincérité des informations relatives à la situation financière et aux comptes, données dans les documents adressés aux actionnaires ou mis à leur disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale, notamment les prises de participation, figurant sous l'inventaire des valeurs mobilières.

En ce qui concerne les succursales étrangères, dont le total du bilan avant éliminations des opérations internes, représente 100 milliards de Francs, et le bénéfice net 109 millions de Francs, nous nous appuyons sur les rapports des réviseurs locaux et procédons nous-mêmes aux vérifications qui nous semblent utiles.

Les comptes annuels de votre société ont été établis selon les mêmes principes comptables que ceux qui avaient été retenus pour les exercices précédents, à l'exception de certains changements de méthodes, mentionnés en notes annexes aux états financiers et dans le rapport du Conseil d'Administration, dont l'effet net sur le résultat ressort à F. 9 millions. En particulier, les succursales étrangères comptabilisent désormais les intérêts sur créances douteuses en produits d'exploitation bancaire, qui sont entièrement annulés par des dotations aux provisions ; Ainsi les produits d'exploitation bancaire et l'excédent des provisions constituées sur les provisions reprises se sont trouvés majorés de F. 340 millions en 1983 par rapport à la présentation de 1982.

Comme expliqué en note 6c, la dotation nette aux provisions bancaires non affectées à des risques individualisés s'est élevée à 484 millions de Francs sur l'exercice 1983 contre 412 millions de Francs sur l'exercice 1982. En l'absence de pratiques généralement admises, et dans une conjoncture économique incertaine, la détermination du montant de la dotation à ce type de provisions, qui renforce à juste titre la couverture des risques de la banque, a relevé de l'appréciation de la Direction Générale de la Banque.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession et n'ayant rien relevé qui affecte l'égalité entre les actionnaires ou contrevienne à la législation des sociétés, nous estimons être en mesure de certifier que le compte de résultats et le bilan établis en conformité avec les principes comptables décrits dans les notes annexes aux états financiers sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 30 Mars 1984

Les Commissaires aux Comptes

de BOIS, DIETERLE et ASSOCIES PARIS  
(B.D.A. PARIS)

CASTEL, JACQUET et ASSOCIES  
(C.J.A.)

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Loi du 24 Juillet 1966 - Articles 101 à 103

Mesdames, Messieurs,

L'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966 dispose que les conventions intervenues entre la société et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux doivent être soumises à l'autorisation du Conseil d'Administration lorsqu'il ne s'agit pas d'opérations courantes ou lorsque le caractère normal des conditions auxquelles elles sont conclues ne peut s'apprécier par rapport à des références objectives (prix pratiqué sur un marché significatif, conditions découlant d'usages reconnus).

La même autorisation doit être donnée lorsqu'une telle convention est passée avec une société dans laquelle l'un de vos administrateurs ou directeurs généraux a, directement ou indirectement, des intérêts déterminants ou exerce des responsabilités dirigeantes.

L'article 103 prescrit alors qu'il en soit fait rapport par les Commissaires aux Comptes à l'Assemblée annuelle afin d'en informer les actionnaires, appelés ainsi à en apprécier l'intérêt.

Dans ce sens, nous portons à votre connaissance :

l'acquisition par votre société de 24.950 actions PARIBAS VALEURS à OPFI (Monsieur F. MORIN étant administrateur de la Banque et de l'OPFI) pour une valeur symbolique de F. 1,00.

Parallèlement la Banque PARIBAS a :

acquis, aux mêmes conditions, à OPB 24.950 actions de société, sa participation étant ainsi portée de 44,45 % à 89,90%.

consenti à PARIBAS VALEURS, pour assainir la situation financière de cette filiale, un abandon de créances de F. 39 millions.

D'autres opérations ont été réalisées avec des sociétés du groupe sans avoir dû être soumises à l'autorisation préalable du Conseil, soit parce qu'elles ont été réalisées au cours de bourse, soit parce que les sociétés n'avaient pas d'administrateurs communs avec la vôtre.

A titre d'informations, nous citerons les plus importantes :

financement par votre société de crédits clientèle initiés par la C.G.I.B. non productifs d'intérêts. Ces pensions s'élèvent à la présente date de clôture à F. 333 millions ;

achat à la Compagnie Financière de PARIBAS (Monsieur J.Y. HABERER, étant président de la Banque et de la Compagnie) de 200.000 actions OPFI pour F. 33,4 millions, au cours de bourse à Paris ;

achat à Paribas International (Monsieur D. DAUTRESME, étant administrateur de la Banque et de cette société) de 41.550.758 actions SUN HUNG KAI & CO LTD pour F. 35,7 millions, au cours de bourse à Hong Kong.

vente à COGEI (Monsieur A. de WULF, étant administrateur de la Banque et de cette société) de 1.379.000 actions CARLTON UNITED BREWERIES LTD pour F. 38,6 millions au cours de bourse à Sidney.

Fait à Paris, le 30 Mars 1984

Les Commissaires aux Comptes

De BOIS, DIETERLE & ASSOCIES PARIS  
(B.D.A. PARIS)

CASTEL, JACQUET et ASSOCIES  
(C.J.A.)

# BILAN

ACTIF	au 31 - 12 - 1982	au 31 - 12 - 1983
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	2 151 695 257,94	2 724 534 246,48
Banques, Organismes et Etablissements Financiers :		
a) Comptes ordinaires	2 183 834 334,81	3 312 650 377,67
b) Prêts et comptes à terme	39 967 046 137,07	64 872 361 198,57
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	8 581 307 363,92	10 282 130 838,76
Crédits à la clientèle		
a) Créances commerciales	7 419 354 366,08	8 244 697 792,32
b) Crédits à court terme	37 270 066 207,05	40 339 057 085,04
c) Crédits à moyen terme	22 497 419 748,83	28 948 283 979,50
d) Crédits à long terme	10 663 047 536,04	15 902 831 346,56
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	6 648 546 098,22	10 434 426 509,88
Chèques et effets à l'encaissement	2 214 897 743,37	3 594 691 180,96
Comptes de régularisation et divers	4 658 759 666,60	4 916 627 761,22
Opérations sur titres	981 568 019,98	1 054 214 405,90
Titres de placement	2 682 422 222,26	7 925 916 539,20
Titres de participation et de filiales	964 197 938,39	1 082 600 912,26
Prêts participatifs	470 816 032,86	514 439 175,86
Immobilisations	529 117 273,99	808 121 523,43
Opérations de crédit-bail	79 370 528,85	203 026 713,54
	149 963 466 476,26	205 160 611 587,15

## HORS BILAN

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers  
 Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers  
 Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle  
 Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle  
 Autres engagements en faveur de la clientèle

PASSIF	au 31 - 12 - 1982	au 31 - 12 - 1983
Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	3 723 833 728,26	5 037 854 587,46
Banques, Organismes et Etablissements Financiers		
a) Comptes ordinaires	2 262 375 873,95	4 653 710 368,15
b) Emprunts et comptes à terme	69 300 914 894,63	106 716 288 878,98
Valeurs données en pension ou vendues ferme	27 706 748 368,20	28 220 457 570,97
Comptes créditeurs de la clientèle :		
. Sociétés et entrepreneurs individuels		
Comptes ordinaires	5 522 142 762,35	6 671 887 064,10
Comptes à terme	16 311 753 190,77	22 300 121 712,58
. Particuliers		
Comptes ordinaires	1 349 450 042,86	1 567 306 984,44
Comptes à terme	2 123 735 403,63	2 570 895 884,08
. Divers		
Comptes ordinaires	2 002 958 018,23	2 273 856 761,07
Comptes à terme	664 259 613,74	2 196 161 772,66
Comptes d'épargne à régime spécial	376 731 215,23	451 426 452,32
Bons de caisse	4 210 117 699,81	4 609 742 586,12
Comptes exigibles après encaissement	1 520 006 254,15	2 486 832 661,14
Comptes de régularisation, provisions et divers	7 217 009 352,15	7 921 835 915,71
Opérations sur titres	701 694 406,90	1 434 114 923,78
Obligations	3 050 208 100,00	3 797 138 610,00
Ecart de réévaluation :		
. Provision réglementée	15 521 951,32	14 583 639,75
. Réserve réglementée	57 210 215,45	55 777 304,41
Réserves	671 693 850,61	855 257 347,54
Capital	900 000 000,00	1 000 000 000,00
Report à nouveau	149 369 130,60	149 778 037,09
Bénéfice de l'exercice	125 732 403,42	175 582 524,80
	149 963 466 476,26	205 160 611 587,15

au 31 - 12 - 1982	au 31 - 12 - 1983
11 083 759 581,90	11 941 370 572,02
5 113 131 123,34	7 777 203 950,04
55 320 607 177,20	58 945 815 032,79
41 182 645 755,14	51 006 473 553,05
3 769 263 209,34	3 444 549 326,59

## COMPTE DE RESULTATS

	1982		1983	
<b>DEBIT</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>15 036 386 733,69</b>		<b>17 086 267 713,63</b>
— Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires				
. <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers</i>	8 248 149 588,26	10 597 699 028,76	9 436 332 138,16	11 937 362 520,57
. <i>Emprunts contre effets publics ou privés</i>	2 329 763 420,66		2 410 852 260,85	
. <i>Commissions</i>	19 786 019,84		90 178 121,56	
— Charges sur opérations avec la clientèle				
— Charges sur opérations de crédit-bail		2 899 232 299,77		2 851 614 233,15
— Intérêts sur emprunts obligataires		5 396 913,62		16 109 632,88
— Autres charges d'exploitation bancaire		370 353 053,01		489 626 902,47
		1 163 705 438,53		1 791 554 424,56
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>1 049 798 062,98</b>		<b>1 239 963 499,98</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>		<b>78 107 909,61</b>		<b>90 171 876,82</b>
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>		<b>423 280 503,09</b>		<b>532 570 535,21</b>
— Travaux, fournitures et services extérieurs		162 458 369,14		240 573 351,15
— Autres charges générales d'exploitation		260 822 133,95		291 997 184,06
<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS</b>		<b>63 114 696,98</b>		<b>74 798 615,60</b>
<b>EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES</b>		<b>1 199 427 332,78</b>		<b>1 698 436 226,86</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>29 217 672,73</b>		<b>216 336 626,46</b>
<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION</b>		<b>29 074 793,00</b>		<b>86 062 342,78</b>
<b>PARTICIPATION DES SALAIRES</b>		<b>28 114 694,00</b>		<b>11 388 655,00</b>
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>		<b>252 514 855,31</b>		<b>272 974 615,64</b>
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>125 732 403,42</b>		<b>175 582 524,80</b>
<b>TOTAL DU DEBIT</b>		<b>18 314 769 657,59</b>		<b>21 484 553 232,78</b>
<b>CREDIT</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>18 080 398 573,50</b>		<b>21 217 550 052,96</b>
— Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires				
. <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers</i>	4 552 313 975,64	5 878 130 605,72	6 324 480 506,42	7 407 422 735,75
. <i>Prêts contre effets publics ou privés</i>	1 316 776 536,94		1 004 199 900,27	
. <i>Commissions</i>	9 040 093,14		78 742 329,06	
— Produits des opérations avec la clientèle				
. <i>Crédits à la clientèle</i>	8 657 602 841,75	9 646 696 649,75	8 753 521 952,09	10 192 518 614,05
. <i>Comptes débiteurs de la clientèle</i>	922 391 273,97		1 357 364 764,20	
. <i>Commissions</i>	66 702 534,03		81 631 897,76	
— Produits des opérations de crédit-bail		8 216 523,95		22 727 089,26
— Produits des opérations diverses		2 112 409 592,78		2 780 225 179,75
— Produits du Portefeuille-Titres		434 945 201,30		814 656 434,15
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>		<b>20 467 582,88</b>		<b>11 431 230,50</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>186 403 501,21</b>		<b>244 271 949,32</b>
<b>REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION</b>		<b>27 500 000,00</b>		<b>11 300 000,00</b>
<b>TOTAL DU CREDIT</b>		<b>18 314 769 657,59</b>		<b>21 484 553 232,78</b>

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes de la Banque PARIBAS ont été établis conformément aux dispositions du Règlement Comptable applicable aux banques depuis le 1er janvier 1978 ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France. Dans ce cadre, les points suivants méritent d'être soulignés :

### 1 - PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les intérêts et agios sont comptabilisés en comptes de résultats prorata temporis. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement, à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts.

### 2 - REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

a) Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement.

b) Les revenus d'obligations sont comptabilisés à partir de l'exercice 1982, conformément à l'avis du C.N.C. du 16 décembre 1980, non plus selon le critère fiscal de l'encaissement mais sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la date de cession. L'incidence de ce changement de principe comptable sur l'exercice 1982 a été un profit net de MF 41, compte tenu d'une provision constituée à concurrence de l'imposition future de ces revenus.

### 3 - AVOIRS FISCAUX ET CREDITS D'IMPOTS

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés en augmentation de la charge d'impôt sur les sociétés et de la rubrique à laquelle le produit se rattache :

- les avoirs fiscaux sur les dividendes ne bénéficiant pas du régime mère ou sur les coupons d'obligations sont inclus dans les revenus du portefeuille ;

- les crédits d'impôts attribués en vertu de certaines conventions au titre de prêts consentis à l'étranger sont portés dans les produits bancaires.

### 4 - IMPOTS ET TAXES

Dans ce poste sont provisionnés, à partir de l'exercice 1982, la taxe sur les frais généraux et la contribution exceptionnelle de solidarité à verser après la clôture au titre de l'exercice de référence. Les montants de ces taxes payées en 1982, au titre de l'exercice 1981 (MF 10,2) ont été enregistrés dans le compte

de résultats 1982 en "charges exceptionnelles" de même que le prélèvement exceptionnel sur les banques payé en 1982 au titre de l'exercice 1981 (MF 12,4).

Par contre, la taxe sur les encours est comptabilisée en charges de l'exercice du règlement.

### 5 - DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS

Les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles d'évaluation légales, et celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Les immobilisations incorporelles représentées par les droits aux baux sont amorties dans l'année de la signature. Les frais occasionnés par l'émission d'emprunts obligataires sont pris en charge intégralement lors de l'émission.

### 6 - DOTATIONS AUX COMPTES DE PROVISIONS

a) Les créances douteuses font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation destinée à couvrir la perte probable pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel (provisions affectées). De plus une provision globale (non affectée) est constituée pour couvrir les risques latents que la Banque peut encourir du fait de ses engagements.

b) Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits bancaires et provisionnés. L'application de cette règle depuis cette année dans les Succursales à l'Etranger a conduit à une augmentation de MF 340 de la dotation de l'exercice 1983 aux provisions bancaires sans effet sur le résultat.

c) La dotation nette aux provisions bancaires de l'exercice 1983 comprend, sur un total de MF 1.698, une dotation nette aux provisions non affectées à des risques individualisés, à hauteur de MF 484 (1982 : MF 1.199 et MF 412 respectivement). L'augmentation de la dotation à ce type de provisions entre 1982 et 1983 est liée à l'aggravation de la situation financière de certains pays dits à risques et aux menaces qui pèsent sur les engagements de la Banque en raison de la conjoncture économique déprimée tant au plan général que dans certains secteurs particuliers.

d) En 1983, a été constituée une provision pour les compléments de retraites à verser par la Banque aux salariés

ayant quitté l'entreprise selon les dispositions de la Convention Collective et des règlements de retraite. La base de cette provision, actualisée au taux légal de 9,50 %, a été calculée à l'aide de tables de mortalité appliquées aux salariés, bénéficiant de ces dispositions à compter du 1er janvier 1984.

La provision effectuée en 1983 (MF 71,5) couvre la totalité des droits des salariés placés sous le régime de l'Article 19 de la Convention Collective et plus de 60 % de la charge restante. Il sera procédé, au cours des années suivantes, à la couverture totale du montant actuel de la charge (en 1983 MF 105,7).

Dans la plupart des Succursales à l'Etranger, il était d'ores et déjà constitué des provisions ayant un objet semblable.

### 7 - TITRES DE PLACEMENT

Les obligations (hors coupon) aussi bien que les actions sont comptabilisées au prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation sur la base du cours moyen de décembre pour les titres inscrits à la cote officielle à Paris ou du cours de fin décembre pour les valeurs cotées.

Les moins-values latentes, calculées valeur par valeur, pouvant résulter de cette évaluation donnent lieu à une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les obligations non cotées sont maintenues à leur valeur historique.

Les frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en charges. Les frais de cession sont imputés sur le résultat de cession.

### 8 - TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au prix de revient.

A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation des titres de participations et de filiales sur la base d'une valeur estimative calculée sur la quote-part d'actif net corrigé des plus ou moins values latentes. Les titres de participations et de filiales sont évalués en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette valeur estimative.

### 9 - CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES

a) les créances et les dettes libellées en devises figurant au bilan sont évaluées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

b) les produits et les charges effectivement perçus ou payés en monnaies étrangères par la Métropole sont convertis en francs français au cours de fin de mois de cession ou d'achat de ces monnaies.

c) le résultat des opérations de change est déterminé conformément aux règles du Plan Comptable Bancaire. L'application constante de cette méthode concernant l'évaluation des opérations de change à terme faisait apparaître, pour certains contrats de longue durée, des variations temporaires importantes sans nécessaire relation avec le résultat final de ces transactions.

Conformément à ce qui avait été envisagé l'année dernière, la Banque a procédé à une modification de la méthode de calcul des résultats de ces opérations. Pour ces contrats, ont été exclues de la réévaluation au cours de fin d'année les positions de change correspondant à des flux d'intérêts futurs. Cette modification prend son plein effet pour les contrats à long terme signés en 1983. En revanche, il n'a pas été possible de corriger totalement les résultats enregistrés précédemment. Globalement, l'incidence de cette modification de méthode de calcul sur le produit net bancaire de l'exercice 1983 est un accroissement d'environ MF 75.

d) les comptes des Succursales à l'Etranger sont convertis en francs français en utilisant les taux de change en vigueur à Paris à la clôture de l'exercice.

### 10 - OPERATIONS EN CAPITAL

Les résultats sur opérations en capital de la Banque sont constitués par le solde des plus et moins values sur cessions d'actions et d'immobilisations détenues depuis plus de deux ans ainsi que la dotation nette aux provisions sur le portefeuille-titres actions.

Les résultats de cessions et provisions sur obligations sont considérés comme du résultat en revenus quelle que soit leur durée de détention.

De ce fait, il peut exister un écart entre le résultat à long terme imposable et le résultat brut des opérations en capital.

Le résultat global des opérations en capital est apprécié par totalisation des résultats des Succursales à l'Etranger et de la Métropole et compensé par une dotation ou une reprise sur la provision exceptionnelle constituée à cet effet.

En ce qui concerne le résultat en capital des Succursales à l'Etranger, il a été considéré que l'opération de cession et d'acquisition de l'immeuble d'exploitation de la succursale de Londres avait dégagé une plus-value en capital, imposée localement mais compensée par une dotation à une provision spéciale figurant au passif (pour un montant de MF 62,8).

### 11 - SITUATION FISCALE LATENTE

En 1982, l'imposition future des coupons courus non échus à la clôture de l'exercice avait donné lieu à la constitution d'une provision pour impôt différé à payer de MF 41,2. Cette année cette provision a été reprise et il n'en a pas été constitué de nouvelle puisque la situation fiscale latente de la Banque fait apparaître des charges temporairement non déductibles d'un montant supérieur au produit dont l'imposition est différée.

**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES  
DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1983**

	nombre de titres	%	valeur d'inventaire
<b>OBLIGATIONS</b>			
Emprunt d'Etat 13,40 % 1983-1993	97 515		195 030 000,00
Electricité de France 16,90 % 1982-2020	28.092		149 497 754,26
Electricité de France 16,50 % 1982-2020	30 000		149 160 000,00
Electricité de France 14,20 % 1983-1993	14 054		69 988 920,00
Fonds Spéciaux Grands Travaux 16,40 % 1982-1990	12 847		64 235 000,00
CIT Alcatel TV 1982-1992	6 000		60 000 000,00
Eurodif 16,70 % 1982-1992	11 959		59 795 000,00
CAECL 16,40 % 1982-1992	10 000		50 000 000,00
Ville de France 16 % 1982-1994	10 000		48 950 900,00
Crédit National 16,40 % 1982-1994	9 000		45 000 000,00
Electricité de France 16,30 % 1982-1992	8 000		39 880 000,00
Crédit Foncier de France 16,40 % 1982-2020	5 937		29 495 016,00
Crédit National 16,90 % 1982-1994	5 084		25 420 000,00
Société Nationale des Chemins de Fer Français 15 % 1983-1995	5 000		25 000 000,00
Caisse Nationale des Télécommunications 15,60 % 1983-1995	5 000		24 950 000,00
Crédit Foncier de France 14,30 % 1983-2001	4 940		24 625 900,00
Caisse Nationale de l'Energie 14,70 % 1983-1990	4 000		20 000 000,00
Electricité de France TRO 1983-1993	4 000		20 000 000,00
Electricité de France 15 % 1983-2001	4 000		20 000 000,00
Gaz de France 16,80 % 1982-2020	4 000		20 000 000,00
Crédit National 14,80 % 1983-1995	4 000		19 952 000,00
Crédit Foncier de France 14 % 1980-1995	9 544		19 088 000,00
Ville de Paris 16,60 % 1982-1992	3 178		15 890 000,00
SNECMA TRO 1982-1992	3 000		14 940 000,00
Crédit National TMO 1983-1993	2 801		13 934 975,00
GIS TMO 1977-1984	13 620		13 483 800,00
Aérospatiale TMO 1983-1991	2 400		11 868 000,00
Banque Européenne d'Investissement 14,80 % 1983-1993	2 165		10 753 555,00
Emprunt Groupé Communauté Urbaine 16,60 % 1982-1994	2 119		10 595 000,00
Renault Titre Participatif	10 000		10 000 000,00
Nationale du Rhône 16,90 % 1982-1999	2 000		10 000 000,00
Société Nationale des Chemins de Fer Français 14,10 % 1983-1993	2 004		9 979 920,00
Comptoir des Entrepreneurs 14,80 % 1983-1991	2 000		9 970 000,00
CGPME 14,20 % 1983-2001	2 000		9 950 000,00
Ile de France 14,60 % 1980-1992	4 867		9 734 000,00
Emprunt Groupé Collectivité Locale Provence 15,2 % 1983	1 923		9 615 000,00
Air France 16,40 % 1982-1992	1 808		9 040 000,00
Nado Marine 12 % 1979-1994	4 686		8 548 201,20
Caisse Centrale de Coopération Economique 16,7 % 1982-1989	1 600		8 000 000,00
Crédit d'Equipeement des Petites et Moyennes Entreprises 17,40 % 1981-1993	1 386		6 930 000,00
Fiat France TMO 1983-1991	1 000		4 925 000,00
Caisse Centrale de Coopération Economique 15 % 1983-2001	960		4 800 000,00
Banque Française du Commerce Extérieur 16,9 % 1982-1992	957		4 785 000,00
GIMER 12 % 1979-1991	4 164		3 772 584,00
GBP (Banques privées) 12 % 1979-1991	4 136		3 710 819,20
Caisse Nationale de l'Industrie 5000 TV 1982-1997	548		2 784 114,00
Crédit d'Equipeement des Petites et Moyennes Entreprises 16,90 % 1982-1992	484		2 420 000,00
Francetel 16,70 % 1982-1994	460		2 300 000,00
Salon de Provence 9,95 % Mars 1979	250		2 250 000,00
Société Nationale des Chemins de Fer Français 16,6 % 1982-2020	273		1 365 000,00
Loire Atlantique 14,60 % 1983-1995	275		547 250,00
<b>ASSURANCES</b>			
Secours S.A.	36 709	8,29	15 372 409,50

	nombre de titres	%	valeur d'inventaire
<b>BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES</b>			
Société Générale de Financement Intercontinental "SOGEFI"	116 245	92,99	11 159 520,00
Banque Centrale de Compensation	30 000	10,00	2 204 863,00
Crédit Martiniquais	34 838	11,45	2 184 352,12
Société d'Etude et de Financement pour la modernisation des Immeubles "FIMODI"	13 607	13,60	1 660 700,00
Crédit d'Equipeement des Petites et Moyennes Entreprises	3 970	0,11	944 860,00
Société Financière d'Etudes et de Placements "SOFINEP"	5 480	18,26	695 960,00
SOFARIS	5 711	0,57	571 100,00
Auxiliaire de Financement International	2 500	5,00	250 300,00
SOFICOMI	1 796	0,08	245 326,45
Société d'Etude pour l'Expansion du Bassin de l'Adour "SEBADOUR"	2 315	2,78	243 075,00
Société pour le Financement de la Protection de la Nature et de la Lutte contre la Pollution "SOFINAT"	1 265	4,21	126 500,00
Centre Titre Univers Paiement	1 900	6,33	117 800,00
<b>SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE</b>			
Omnium de Participations Bancaires de Paribas "OPB-PARIBAS"	5 075 058	98,23	548 086 491,90
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paribas "OPFI-PARIBAS"	1 229 214	11,16	132 071 581,28
PUBLICCOURT (ex : SOPEGECO)	1 395	-	69 889 500,00
Société Française de Participation Industrielle "SFPI"	535 714	1,00	59 999 968,00
INTERVEN	138 006	33,25	13 800 600,00
Province Investissement	36 904	-	9 760 738,96
Conseil Investissement	49 970	99,94	6 988 018,78
Santa Fe	63 200	3,77	6 880 775,45
Mondiale Investissement	26 519	-	6 088 377,60
Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger "SPS"	5 999	0,49	4 115 699,69
Foncier Investissement	13 060	-	3 343 750,00
Valréal	30	-	3 000 000,00
SOGEVAR	10 020	-	2 470 073,84
Paribas FCP Diversifié 2	22 481	-	2 248 100,00
Paribas FCP Diversifié 3	22 481	-	2 248 100,00
SOGEPARGNE	8 270	-	2 064 425,21
Essor	16 000	-	2 000 000,00
Sifis Siemens	18 000	7,20	1 800 000,00
Epargne Assurance	11 786	-	1 620 766,30
Via Investissements	9 990	-	1 248 750,00
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer	237 440	20,00	831 040,00
Obligation Convertible	4 390	-	548 750,00
SICOBLI	44	-	534 961,60
Epargne Revenu	1 980	-	482 506,20
FINEMEP	4 000	20,95	397 518,25
GIMER	3 000	3,79	300 000,00
GMF Obligations	25	-	250 000,00
Antin Gérance	2 033	20,33	203 300,00
CGE Développement	1 960	3,92	196 000,00
Aménagement Bas-Rhône Languedoc	2 122	0,95	188 859,00
GENERCO	1 247	4,51	124 700,00
Groupement pour le Financement de l'Audiovisuel et de la Télédistribution "GIFATEL"	1 100	22,00	110 000,00
<b>AUTRES TITRES DE PLACEMENTS ET DE PARTICIPATIONS</b>			
Le Provençal obligations convertibles 1981	920	-	3 328 560,00
SCREG obligations convertibles 12,50 % 1983-1991	18 968	-	2 712 424,00
République SA obligations convertibles 1981	380	-	2 405 970,00
Boussac Saint-Frères	41 100	2,05	2 055 000,00
Prouvost obligations convertibles 8 % 1978-1991	2 828	-	764 493,24
Compagnie Générale de Géophysique	650	0,02	563 699,50
Compagnie Générale d'Electricité	1 281	0,01	535 458,00
DAFSA	2 817	1,10	407 828,39
GOBTP	4 000	3,20	400 000,00
Spot Image (Lib. 61,80 %)	300	1,20	300 000,00
Transgène	1 437	14,37	143 700,00
Hôpitaux de France	25	-	125 000,00

	valeur d'inventaire
Titres énumérés ci-dessus	2 340 372 959,92
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle des bourses de valeurs	5 167 491 618,67
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle des bourses de valeurs	2 214 792,87
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000,- par catégorie	2 464 074,88
<b>I - VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE - TITRES METROPOLE</b>	<b>7 512 543 446,34</b>
<b>II - VALEUR INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE - TITRES DES SUCCURSALES A L'ETRANGER</b>	<b>1 495 974 005,12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 008 517 451,46</b>
se décomposant en : <b>TITRES DE PLACEMENT</b>	7 925 916 539,20
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES</b>	1 082 600 912,26

TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE 1983:	
<b>A - FILIALES A PLUS DE 50 %</b> (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)	
- Paribas Valeurs	49 900 actions
- Paribas South East Asia Ltd	5 000 000 actions
- Parinter Management Cy	300 actions
- Paroil Management Cy	400 actions
<b>B - PARTICIPATIONS</b> (Participations acquises ou portées à 10 %)	
- Interven	138 006 actions
- Paribaven Japan	250 000 actions
- SETIC	4 000 actions
- Sun Hung Kai & Co	97 022 595 actions

## RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

	1979	1980	1981	1982	1983
<b>I- SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital Social	500 000 000	750 000 000	750 000 000	900 000 000	1 000 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	7 500 000	7 500 000	9 000 000	10 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>II- RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Produits d'exploitation bancaire	4 920 968 385	8 643 705 422	15 728 832 597	18 100 866 156	21 228 981 283
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	232 722 511	648 910 090	1 126 283 858	1 669 864 081	2 307 854 322
c) Impôt sur les bénéfices	42 637 377	56 086 740	255 625 316	252 514 855	272 974 615
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	93 520 740	142 106 573	170 423 489	125 732 403	175 582 524
e) Montant des bénéfices distribués	70 000 000	100 000 000	127 500 000	70 950 000	95 000 000
<b>III- RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	38,02	94,85 *	116,09	171,80**	203,49
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	18,70	22,74 *	22,72	15,24**	17,56
c) Dividende versé à chaque action	14,-	{ 16,- (1) 8,- (2)	17,-	8,60 (1) 4,30 (4)	9,50
<b>IV- PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	3 363	3 324	3 347	3 466	3 587
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	336 158 715	396 612 778	490 573 427 (3)	546 587 528	609 785 100
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc..)	145 763 029	169 762 871	173 700 666 (3)	216 306 378	249 334 046

\* Compte tenu du fait que les 2 500 000 actions émises en 1980 ont été créées jouissance 01.07.1980.  
\*\* Compte tenu du fait que les 1 500 000 actions émises en 1982 ont été créées jouissance 01.07.1982.

(1) Actions anciennes.  
(2) Actions nouvelles jouissance (01.07.1980).  
(3) Montants non comparables à ceux des années précédentes, en raison d'une modification du plan comptable.  
(4) Actions nouvelles jouissance (01.07.1982).

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES  
ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1983**

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue (en %)
<i>I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Banque Paribas.</i>			
<b>A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque Paribas) :</b>			
. Banque Paribas du Canada	\$Can 10 000 000,00	\$Can 57 000,00	100,00
. Paribas South East Asia Ltd	SSS 5 000 000,00	—	100,00
. Paribas Bank International (Texas)	\$US 2 000 000,00	\$US 10 689 350,00	100,00
. Omnium de Participations Bancaires de Paribas "OPB - PARIBAS"	258 300 000,00	249 129 902,92	98,23
. SOGEFI	12 500 000,00	1 122 268,69	92,99
<b>B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque PARIBAS)</b>			
. Interven	41 500 000,00	1 555 500,00	33,25
. Banco Amazonas	Suc. 290 000 000,00	Suc. 23 253 400,23	19,98
. Sun Hung Kai & C <sup>o</sup>	\$Hk559 816 394,00	—	19,18
. Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paribas "OPFI - PARIBAS"	550 000 000,00	816 630 339,39	11,16
<i>II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>			
<b>A - FILIALES</b>			
. Françaises			
. Etrangères			
<b>B - PARTICIPATIONS</b>			
. Dans les sociétés françaises			
. Dans les sociétés étrangères			

Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque Paribas en 1983	Observations
47 150 000,00	—	—	\$Can 11 027 000,00	\$Can 75 000,00	—	31.10.83
19 800 000,00	—	—	—	—	—	
10 689 350,00	—	—	\$US 4 169 000,00	\$US 200 000,00	—	31.12.83
548 086 491,90	320 591 000,00	—	98 734 252,21	55 729 754,02	47 209 757,40	30.09.83
11 159 520,00	46 186 534,36	46 186 534,36	6 605 795,88	1 381 679,18	—	31.12.83
13 800 600,00	702 035,51	—	—	—	—	Après aug. de capital du 27.06.83
13 102 420,69	—	—	Suc.159 481 860,24	Suc. 14 660 205,00	—	exercice 1982 créé 23.09.83
99 491 213,33	—	—	—	—	—	
132 071 581,28	90 620 722,72	—	170 860 181,19	111 337 404,41	11 677 533,00	30.09.83
7 015 958,78	80 787 334,87	—			3 899 340,00	
4 032 155,00	—	23 874 151,18			1 084 320,00	
10 678 576,66	726 525 192,60	156 972 979,50			1 593 379,20	
13 545 308,68	—	—			852 356,87	